



# AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**relatif à l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de zonage d'assainissement collectif et non collectif de la commune de Conques-sur-Orbiel portée par Carcassonne Agglo.**

**Par arrêté n° 2025-006 du Président de Carcassonne Agglo, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 30 jours, est prescrite du 05 mai 2025 au 04 juin 2025 inclus.**

## **Caractéristiques du projet :**

En 2020, Carcassonne Agglo a lancé une étude de réalisation d'un Schéma Directeur d'Assainissement sur la commune de Conques-sur-Orbiel. Cette étude s'est terminée en 2023 et a permis d'aboutir à la réalisation d'un diagnostic du fonctionnement du réseau d'assainissement, d'un plan d'action pour corriger les défauts constatés et d'un zonage d'assainissement.

Ce zonage permettra de délimiter les zones d'assainissement collectif des zones relevant de l'assainissement non collectif.

## **Informations complémentaires :**

La personne responsable du projet est Monsieur le Président de Carcassonne Agglo - 1, rue Pierre Germain – 11890 Carcassonne Cedex 9.

Toutes informations techniques relatives au projet pourront être demandées à :

Monsieur Julien CAUSSE – Directeur Etudes et Travaux

Courriel : [julien.causse@carcassonne-agglo.fr](mailto:julien.causse@carcassonne-agglo.fr) - Tél. : 04 68 10 56 16

## **Désignation des commissaires enquêteurs :**

Monsieur Jacques CASTELLI, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Michel BLAZIN en qualité de commissaire enquêteur suppléant par décision du 25 février 2025 de Monsieur le Président du tribunal administratif de Montpellier. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant sera désigné après interruption de l'enquête par le Président du tribunal administratif.

## **Déroulement de l'enquête :**

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Conques-sur-Orbiel, 1 Avenue de Notre Dame, 11600 Conques-sur-Orbiel.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier en version papier, ainsi que le registre d'enquête, à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par les commissaires enquêteurs préalablement à l'ouverture de l'enquête publique seront mis à disposition du public en mairie de Conques-sur-Orbiel, 1 Avenue de Notre Dame, 11600 Conques-sur-Orbiel.

Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public et s'il y a lieu, consigner leurs observations et propositions par écrit sur le registre d'enquête, ouvert à cet effet.

Un registre dématérialisé sera mis à la disposition du public sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/6128>.

Le dossier sera par ailleurs consultable en version dématérialisée :

- sur le site internet comportant le registre dématérialisé, au lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/6128>
- à partir du site internet de Carcassonne Agglo : [www.carcassonne-agglo.fr](http://www.carcassonne-agglo.fr)
- gratuitement sur un poste informatique, aux jours et heures d'ouverture au public, en mairie de Conques-sur-Orbiel.

## **Observations et propositions du public :**

Avant la clôture de l'enquête, les observations relatives au projet pourront être :

- consignées sur le registre déposé en mairie de Conques-sur-Orbiel ;
- ou adressées par voie électronique à l'adresse suivante : [enquete-publique-6128@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-6128@registre-dematerialise.fr) ou depuis le registre dématérialisé au lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/6128>
- ou envoyées par courrier à l'adresse suivante : Messieurs les commissaires enquêteurs – Projet de zonage d'assainissement de Conques-sur-Orbiel – Mairie de Conques-sur-Orbiel, 1 Avenue de Notre Dame, 11600 Conques-sur-Orbiel.

Les observations et propositions formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête et tenues à la disposition du public au siège de l'enquête.

Les observations et propositions transmises par voie électronique sont consultables sur le registre dématérialisé.

Toutes les observations, courriers et courriels réceptionnés avant la date d'ouverture et après la date de clôture de l'enquête ne pourront pas être pris en considération par les commissaires enquêteurs.

## **Lieu et dates de permanences des commissaires enquêteurs :**

Les commissaires enquêteurs se tiendront à la disposition du public, aux jours et heures suivants, en mairie de de Conques-sur-Orbiel, 1 Avenue de Notre Dame, 11600 Conques-sur-Orbiel

- Le lundi 05 mai 2025, de 9h à 12h,
- Le vendredi 16 mai 2025, de 9h à 12h,
- Le mercredi 04 juin 2025, de 14h à 17h,

## **Mise à disposition du rapport et des conclusions :**

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions des commissaires enquêteurs seront tenus à la disposition du public :

- en mairie de Conques-sur-Orbiel;
- Sur le site internet de Carcassonne Agglo et le registre dématérialisé : [www.carcassonne-agglo.fr](http://www.carcassonne-agglo.fr) - <https://www.registre-dematerialise.fr/6128>